

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte	Gratuit
Modification de l'intitulé du compte	Gratuit
Clôture du compte	Gratuit
Attestations diverses sur fonctionnement de compte	6,50 € à l'unité

RELEVÉ DE COMPTE

Envoi d'un relevé de compte mensuel	Gratuit
Relevé de compte supplémentaire à la quinzaine/relevé postal	1 € + tarif postal
Relevé de compte quotidiens, forfait mensuel	20 €
Duplicata de relevé de compte/extrait	2 €
Demande de liste des opérations automatiques et récurrentes effectuées sur le compte à la clôture de celui-ci (prélèvements, virements, TIP, émis ou reçus)	15 €

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte	0,90 €/mois
Gestion de compte inactif pendant toute l'année civile (perception annuelle)	10 €
Délivrance de RIB	Gratuit

SERVICES EN AGENCE

Retrait d'espèces en agence	Gratuit
Retrait d'espèces à une agence d'un autre Crédit Municipal	8 €
Mise en place d'adresse courrier temporaire	5 €
Résiliation de procuration	5 €
Frais de recherche de document (à l'unité)	12 €
Frais de recherche complexe de document (à l'unité)	Sur devis
Envoi de document divers par voie postale	Tarif postal
Ouverture de dossier de succession (forfait)	40 €
Prise en charge de dossier contentieux	40 €
Document conservé à l'agence à la demande du client	40 €/an

BANQUE À DISTANCE

SITE INTERNET

Abonnement au service de banque à distance (internet) :	Gratuit
Attribution d'un nouveau code confidentiel	Gratuit

OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

GAMME DE MOYENS DE PAIEMENTS ALTERNATIFS AUX CHÈQUES

Clients privés de chéquier

(Interdits bancaires et clients à qui la délivrance d'un chéquier est refusée)

Forfait mensuel « Moyens de paiements alternatifs aux chèques » 3 €

Ce forfait inclut les services bancaires de base suivants :

- Gestion de compte : ouverture, tenue, clôture, changement d'adresse, relevé mensuel, édition de RIB, consultation gratuite du compte sur internet.
- Moyens de paiements : carte de retrait et de paiement à autorisation systématique, versement et retrait d'espèces, chèques remis, virements, prélèvements, deux chèques de banque par mois.
(art D 312-5 du Code Monétaire et Financier)

Client bénéficiant du droit au compte

(Bénéficiaires : titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France art L.312-1 et D 312-6 du Code Monétaire et Financier)

Service bancaire de base (SB) **Gratuit**

Descriptif des services bancaires de base suivants :

Gestion du compte : ouverture, tenue, clôture, changement d'adresse, relevé mensuel, édition de BIC/IBAN, consultation gratuite du compte sur internet.
Moyen de paiement : carte de retrait et de paiement à autorisation systématique, versement et retrait d'espèces, chèque remis, virements, prélèvements, deux chèques de banque par mois. (Art D 312-5 du Code Monétaire et Financier)

Crédit à la consommation : Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Nous contacter pour obtenir notre tarification applicable et nos conditions en vigueur.
Prêt sur gage : Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Nous contacter pour obtenir notre tarification applicable et nos conditions en vigueur.

* En vigueur au 01/07/2021

POUR NOUS CONTACTER

SIÈGE SOCIAL

29, RUE DU MIRAIL - CS 91225
33074 BORDEAUX CEDEX

TÉLÉPHONE

05 56 333 777

SUR NOTRE SITE INTERNET

www.creditmunicipal-bordeaux.fr

Siège de la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux, 29 rue du Mirail - CS 91225 - 33074 Bordeaux www.ccmbs.fr, Tél. 05 56 33 37 80. Établissement public communal de crédit et d'aide sociale. SIRET : 263 306 367 00016. Mandataire d'assurance et mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS n° 08043988 - www.orias.fr



PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS

*en vigueur au 01/07/2021

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du comité consultatif du secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants. Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de service et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

■ Abonnement à des services de banque à distance (internet) (hors du coût du fournisseur d'accès internet)	Gratuit
■ Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS.	1 €/mois soit pour information 12€/an
■ Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat.	35 €/an
■ Cotisation carte de paiement internationale à débit différé.	39 €/an
■ Cotisation carte de paiement à autorisation systématique. (Visa Vpay gratuite pour les 16-21 ans)	25 €/an
■ Frais de retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque. (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	Gratuit
■ Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	3 € par virement
■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement.	Gratuit
■ Frais par paiement d'un prélèvement	Gratuit
■ Commission d'intervention (ave	6 € opération
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement.	19 €
■ Frais de tenue de compte	0,90 €/mois
soit pour information 10,80€/an	

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation carte annuelle

Carte VISA VPAY (<i>gratuite 16-21 ans</i>)	25 €
Carte bancaire internationale à débit immédiat VISA	35 €
Carte bancaire internationale à débit différé VISA	39 €
Deuxième carte sur même compte bancaire (<i>sauf VPAY</i>)	1/2 tarif
Carte PREMIER à débit différé	60 €

Modification de services

Type de carte, type de débit et utilisation	Tarif cotisation
Résiliation contrat porteur de carte	5 €
Réfection de carte défectueuse	Gratuit
Réfection carte autre motif	5 €
Envoi de la carte bancaire (<i>en recommandé</i>)	6 €
Rédition du code confidentiel (<i>carte bancaire</i>)	6 €

Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

du Crédit Municipal	Gratuit
d'une autre banque en zone euro	Gratuit
d'une autre banque hors zone euro (% du montant du retrait en euro)	2,30 %

Paiement par carte

Augmentation de plafond mensuel	5 €
Paiement par carte en zone euro	Gratuit
Paiement par carte hors zone euro (% du montant du retrait en euro)	2,30 %
Opposition sur carte motif perte ou vol	Gratuit
Changement d'adresse sur contrat	Gratuit

VIREMENTS

Réception d'un virement	Gratuit
Émission d'un virement occasionnel	3 €
Émission d'un virement permanent	5 €
Émission d'un virement interne	Gratuit
Frais pour modification et clôture de virement permanent	5 €
Frais par virement urgent de trésorerie (<i>refacturé selon frais interbancaires</i>)	15 €

PRÉLÈVEMENTS/TIP

Prélèvement reçu au débit du compte	Gratuit
Révocation sur autorisation de prélèvements/mandat	8 €

CHÈQUES

Délivrance et renouvellement du chéquier	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier (<i>recommandé</i>)	8 €
Frais d'envoi de chéquier (<i>envoi simple</i>)	Gratuit
Émission d'un chèque de banque	9 €
Destruction de chéquier reçu en agence et non retiré au bout de deux mois	3,50 €
Frais d'opposition sur un ou plusieurs chèques	14 €
Copie de chèque	6 €

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Transfert d'un compte d'épargne vers un autre établissement	40 €
Fiscalité selon la réglementation en vigueur. Nous contacter pour obtenir notre tarification applicable et nos conditions en vigueur.	

OPÉRATION AVEC L'ÉTRANGER

Chèque bancaire émis en faveur d'un bénéficiaire ayant un compte à l'étranger (+ <i>frais interbancaires avec un minimum de perception de 12,50 €</i>)	17 €
Encaissement chèque payable à l'étranger (+ <i>frais interbancaires avec un minimum de perception de 12,5 €</i>)	9 €
Virements de fonds à l'étranger dans l'espace SEPA	3 €
Virements de fonds à l'étranger hors de l'espace SEPA (+ <i>frais interbancaires</i>)	20 €
Retrait espèces au guichet d'autres banques zone SEPA (% du montant du retrait en euro)	3,25 € + 2,30 %
Retrait espèces au guichet d'autres banques hors zone SEPA (<i>par opération</i>)	20 €

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts autorisés par convention préalable

Utilisation de la convention (<i>forfait mensuel</i>)	2 €
Taux débiteur : TAEG	Taux BDF* - 1 %
* <i>Taux effectif moyen pratiqué par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent constaté par la Banque de France. Le TAEG est indiqué sur les relevés de compte et susceptible de variation chaque trimestre civil.</i>	
Commission d'intervention (<i>par dépassement</i>)	6 €

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION (*dans la limite de 80 €/mois*)

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte.	6 €
Retrait d'espèces à découvert sans convention préalable (<i>Commission d'intervention par retrait</i>)	6 €
Paiement effectué à découvert sans convention préalable (<i>Commission d'intervention par retrait</i>)	6 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	1 €

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Carte bancaire

Frais d'opposition de la carte par le Crédit Municipal	30 €
Carte capturée suite à opposition ou pour usage abusif	40 €
Contestation injustifiée d'un Paiement par carte	30 €

Autres opérations

Frais par saisie d'attribution	60 €
Frais par avis à tiers détenteur	60 €

Frais par opposition administrative reçue sur compte bancaire

En dessous de 600 € (% du montant de l'opposition)	10 %
À partir de 600 € et au-delà	60 €

INCIDENT DE PAIEMENT

Chèques

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	5 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
Chèque inférieur ou égal à 50 €	30 €
Chèque supérieur à 50 €	50 €
Émission de chèque en période d'interdiction bancaire	6 €
Forfait pour chèque rejeté remis à l'encaissement	6 €

Prélèvements

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
En dessous de 13 €	Montant du prélèvement
À partir de 13 € et au-delà :	13 €

RÉSoudre UN LITIGE

Si vous souhaitez émettre une réclamation, adressez-vous au Service réclamation-Crédit Municipal de Bordeaux, 29 rue du Mirail CS 91225 - 33074 Bordeaux cedex. Dans l'hypothèse où vous n'obtiendriez pas satisfaction, vous pouvez saisir gratuitement par écrit le Médiateur à l'adresse suivante : Société Médiation Professionnelle - 24, rue Albert Mun - 33000 Bordeaux. Établissement régi par les articles L514-1 et suivants du code monétaire et financier et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09). Mandataire en assurance et mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS n°08043988 - www.orias.fr

TARIFICATION APPLICABLE AUX OPERATIONS

03/02/2025

PRÊTS SUR GAGES

Frais de Garde	
Quelle que soit la durée par période de six mois	
Prêts < = à 100 €	0%
Prêts > 100 € et <= 3 000 €	2%*
Prêts > 3 000 € et <= 6 000 €	2%*
Prêts > 6 000 €	0%

* pourcentage du capital emprunté

Pénalités de retrait des objets enrôlés	5% K*
moins de 15 jours avant la mise en vente	

* pourcentage du capital emprunté

Frais de poinçonnage* (par ouvrage)	
Or	6,00 €
Argent	4,00 €
Platine	9,00 €

* à la charge de l'engagiste

Frais sur adjudication (hors taxes réglementaires)	
Achat	15% TTC*

* du montant de l'adjudication, à la charge de l'acquéreur

Frais de préparation de Vente	10% TTC*
--------------------------------------	----------

* du montant de l'adjudication, à la charge de l'engagiste

■ L'original de la reconnaissance de dépôt est indispensable à toute opération. ■ Les oppositions ou pénalités n'empêchent pas la mise en vente des gages dont le délai de 6 mois est dépassé. ■ Les opérations en espèces (encaissements et décaissements) sont limités à 3 000€. ■ (1) tout mois commencé est dû (hors premier mois) ■ *TTC (hors taxe réglementaire)	
---	--

Taux nominal semestriel	
Prêts < = à 100 €	0,00%
Prêts > 100 € et <= 3 000 €	5,50%
Prêts > 3 000 € et <= 6 000 €	3,10%
Prêts > 6 000 €	3,00%

Taux Annuel Effectif Global	
Prêts <= à 100 €	0,00%
Prêts > 100 € et <= 3 000 €	15,56%
Prêts > 3 000 € et <= 6 000 €	10,46%
Prêts > 6 000 €	6,09%

Pénalités de retard de règlement (1)	
Jusqu'à 1 mois de retard	-
À partir du 2ème mois de retard	1% K*
À partir du 3ème mois de retard	2% K*
À partir du 4ème mois de retard et au-delà	3% K*

* pourcentage du capital emprunté

Frais de correspondance	Tarif postal en vigueur
--------------------------------	--------------------------------

Autres frais	
Duplicata par contrat	5 % K**
Préparation dégagements non honorés	2,00 €

* plafonné à 15,00 € **pourcentage du capital emprunté

PRÊT PERSONNEL

Frais divers	
Cotisation au dispositif de préfinancement	10 € par mois
Duplicata de contrat de prêt :	15 €
Changement de quantième :	15 €
Changement de compte de prélèvement :	Gratuit
Changement d'adresse :	Gratuit

Incidents de paiement	
Frais d'incident (de la mensualité impayée)	8%
Frais de rejet de prélèvement :	5 €

PLACEMENTS

Comptes à terme & Bons de caisse		Comptes à terme - Fiscalité :	
pénalité de remboursement	de 0,55%	- Prélèvement forfaitaire unique	30%
par anticipation total ou partiel *	à 3,20%	- Prélèvements sociaux	17,20%
		- Acompte	12,80%
Bons de caisse - Fiscalité :		Livrets - Fiscalité :	
- Prélèvement forfaitaire unique	30%	- Prélèvement forfaitaire unique	30%
- Prélèvements sociaux	17,20%	- Prélèvements sociaux	17,20%
- Acompte	12,80%	- Acompte	12,80%

* Taux variable appliqué selon la durée du placement et la période de remboursement par anticipation

TARIFICATION DES PRODUITS D'ÉPARGNE

En vigueur au 01 février 2025

PRODUITS	TAUX ANNUEL EN VIGUEUR	
	PERSONNES PHYSIQUES	PERSONNES MORALES
Livret* Premier	2%	N/A
Livret* Classique	1,50%	1,50%
Livret Jeune	3%	N/A

COMPTES À TERME*

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre agence
 Pénalités en cas de retrait anticipé (voir conditions en agence)

*Placements soumis à la fiscalité

PRODUITS	TAUX ANNUEL EN VIGUEUR
EPARGNE RÉGLEMENTÉE	PERSONNE PHYSIQUE
Livret A	2,4%
Livret de Développement Durable et Solidaire	2,4%
Livret d'épargne populaire	3,5%
Compte épargne logement	1.50%

CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX, Etablissement Public Administratif de crédit et d'aide sociale régi par les articles L514-1 et suivants du code monétaire et financier dont le siège social est situé 29 rue du Mirail – CS91225 – 33074 BORDEAUX CEDEX. SIREN 263306367. Mandataire en assurance et mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS n°08043988 (www.orias.fr).